

COMMUNE DE TOMBEBOEUF

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

12 avril 2017

Le Conseil Municipal de Tombeboeuf s'est réuni en Mairie le mercredi 12 avril 2017 à 20 h 30 sous la présidence de M. Claude MOINET, Maire.

Présents : Mme DELAUNAY Adeline. Mrs BOLZON Jean, CHIARADIA Jacques, DE NARDI Bernard, GERAUD Philippe, JANRAY Stéphane, LAMY Etienne, MICHELIN Dominique, MOINET Claude, NEGRE Cyril.

Secrétaire de séance : M. LAMY Etienne.

Après lecture du dernier compte rendu aucune remarque n'étant faite, on passe à l'ordre du jour.

Monsieur NEGRE prend la parole sans l'avoir demandé, il s'adresse à M. MELLA, présent dans le public en lui disant qu'il est la honte du village, ainsi qu'un lâche, ne s'étant pas rendu aux dires de M. NEGRE à une convocation de la gendarmerie suite à une plainte déposée par lui-même. M MELLA répond que c'est un mensonge, qu'il n'a jamais été convoqué par la gendarmerie. Monsieur le Maire demande que le débat soit clos.

Compte Administratif 2016

Mme DELAUNAY Adeline donne lecture au Conseil Municipal du compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture 357 830.89 €.

Le Conseil Municipal à la majorité adopte le compte administratif 2016

Pour : 7

Contre : 3, Mrs DE NARDI, JANRAY, NEGRE.

Abstention : 0

M. NEGRE demande quelles sont les formations dont les agents CAE ont bénéficié durant l'année. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour il n'y a pas eu de formation.

Compte de gestion 2016 dressé par Mr DIOT, Receveur.

Mme DELAUNAY Adeline donne lecture du compte de gestion 2016 de la commune dressé par M. DIOT, Receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par M. le Maire. Le compte de gestion est adopté à la majorité des membres présents.

Pour : 7

Contre : 3, Mrs DE NARDI, JANRAY, NEGRE.

Abstention : 0

Vote des 4 Taxes pour l'année 2017.

Monsieur le Maire propose de maintenir pour l'année 2017, le taux des taxes directes locales comme inscrit sur l'état de notification des taux d'imposition, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14.81 %
- Foncier Bâti : 14.46 %
- Foncier Non Bâti : 79,37 %

- CFE : 25,93 %
D'où un produit fiscal attendu de 174 547 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à la majorité des membres présents, approuve les taux susdits.

Pour : 6

Contre : 3, Mrs DE NARDI, GERAUD, NEGRE.

Abstention : 1, M. JANRAY.

M. NEGRE demande que les taux d'imposition soient revus à la baisse.

Objet : Approbation du Budget Primitif 2017.

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif 2017, qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 739 640 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 448 187 €.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	739 640 €	739 640 €
Section d'investissement	448 187 €	448 187 €
TOTAL	1 187 827 €	1 187 824 €

Les programmes prévus pour 2017 sont les suivants :

Programmes reportés :

- ❖ *Acquisition Matériel,*
- ❖ *Bâtiments communaux,*
- ❖ *Travaux voirie,*
- ❖ *Agenda Accessibilité Programmée,*
- ❖ *Salle des Sports*

Nouveau programme :

- ❖ *Travaux accessibilité Ecole.*

Le conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré vote le budget proposé à la majorité des membres présents :

Pour : 6

Contre : 3, Mrs DE NARDI, JANRAY, NEGRE.

Abstention : 1, M. GERAUD.